

## Conditions des sorties catamaran

### 1. Déroulement des sorties

Les sorties se déroulent sur 2h (y.c. embarquement, sortie, débarquement). Les participants sont attendus sur le ponton 20 min. avant l'heure du départ. **Avant le départ de chez lui, l'accompagnateur devra contacter le skipper** pour connaître les conditions météo et définir les dernières modalités.

### 2. Equipage

L'équipage est composé d'un skipper, d'un co-skipper, d'un accompagnateur et de 4 passagers au max.

### 3. Equipement

L'équipement devra être adapté aux changements possibles de température. En cas de chaleur, les équipiers se muniront d'un chapeau, de lunettes de soleil et de crème solaire. En cas de froid, ils se muniront d'une veste coupe-vent, d'un bonnet et de gants. Attention, le vent augmente la sensation de froid. Des chaussures qui ne glissent pas, type basket, sont conseillées.

### 4. Sécurité sur le bateau

Le bateau dispose de quatre sièges coques avec appui-tête et repose-pieds et d'une ceinture de soutien. Deux fauteuils roulants peuvent être sanglés à l'arrière du bateau. Un bras de levage permet le passage du fauteuil roulant au siège. Nous fournissons également un gilet de sauvetage par personne. Pour les autres consignes de sécurité, les participants s'en tiendront aux directives du skipper.

### 5. Mal de mer

Le catamaran ne penche pas et a une grande stabilité. Toutefois, nous recommandons aux personnes sujettes au mal de mer de prendre une médication adaptée. La peur, le froid, la faim et la soif favorisent le mal de mer. Pour l'éviter, les participants prendront avant les sorties un repas léger et devront bien s'hydrater.

### 6. Boisson et nourriture

Le catamaran n'est pas prévu pour des pique-niques. L'accompagnateur est chargé de prendre à boire pour les participants qui auraient besoin d'être hydratés pendant la sortie.

### 7. Assurances

Le bateau dispose d'une RC, toutefois les participants doivent avoir leur propre assurance accident et une RC privée.

### 8. Frais d'inscription

Les frais de sorties par personnes se montent à **CHF 35.-** (pour 3 ou 4 participants) et à **CHF 50.-** (pour 1 ou 2 personnes). La sortie est gratuite pour un seul accompagnateur. Grâce au soutien de la **Fondation Just for Smiles**, les sorties pour les personnes qui résident en institution sont gratuites.

### 9. Frais d'annulation

En cas d'annulation de la part des participants à moins d'une semaine avant la sortie, les frais de dossier se montent à CHF 70.-

### 10. Accompagnateur

L'accompagnateur ne paie pas de frais d'inscription et n'a pas besoin de compétences particulières en navigation. Il devra par contre bien connaître les personnes en situation de handicap qu'il accompagne.

Nous nous réjouissons de votre participation et vous souhaitons **BON VENT !**

ASA-Valais



Olivier Salamin, Directeur

#### Contacts :

- **Olivier Salamin**, Directeur ASA-Valais, ☎ +41 (0)79 274 54 31, [olivier.salamin@asavalais.ch](mailto:olivier.salamin@asavalais.ch)
- **André Baechler**, Chef du projet « Handi The Cat », Petite Camargue 55, 1897 Le Bouveret, Suisse, Tél. ++ 41 (0)79 614 36 65, [andre.baechler@netplus.ch](mailto:andre.baechler@netplus.ch)